



Programme de la Formation **FORMATION CONTINUE CONDUCTEUR TAXI** **« Renouvellement carte professionnel TAXI »**

Conformément aux obligations demandées à l'article L 6353-1 du code du travail.
Notre programme est téléchargeable et mis à jour sur notre site www.ecoledetaxi.com ou sur demande lors de
l'établissement de votre devis de formation

Dispensateur de formation : **WWW.ECOLEDEDETAXI.COM** Profilactions

Agréments : Inscrit à la formation professionnelle sous le n° **11770767777**
Agréé par la préfecture sous le n° **22770**

Lieu de formation : **5, RUE ALBERT EINSTEIN 77420 CHAMPS SUR MARNE**

Moyens d'accès : Autoroute **A 4** Sortie Champs sur Marne puis 3' Accès grand parking gratuit
Bus 312 et 213 Espace Descartes à 70 m
Bus 313 212 213 Nobel à 200 m
RER Noisy – Champs à 800 m

Durée de formation : **14h** (soit 2 journées de 7h en présentiel)

Prix de la formation : **249€ par stagiaire (prix public TVA Non applicable : activité relevant de l'article L6313-1) Tarif en vigueur, valable jusqu'au 01 juin 2023**
Cette formation n'est pas éligible au CPF, toutefois si vous êtes artisan ou locataire-gérant, il est possible de vous faire rembourser le prix de la formation continue. Salarié prise en charge Possible par l'OPCO de votre employeur. avec le FAFCEA.)

Calendrier de la formation : **Disponible sur WWW.ECOLEDETAXI.COM**

Ce tarif comprend :

Cours théoriques en salle.

La remise de l'attestation de fin de stage pour validation de la carte professionnelle. Une carte de formation continue à présenter en cas de contrôle.

Accessibilité Personnes Handicapées :

Pour une identification des besoins, merci de contacter le référent pédagogique Monsieur Frank Mousseaux



OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION CONTINUE

- Remettre à niveau les connaissances et les compétences professionnelles des conducteurs en exercice ;
- Perfectionner les connaissances acquises.
- Maintenir et prolonger sa qualification professionnelle.

MODALITÉS & MÉTHODES DE FORMATION

La présence et la participation active du stagiaire sont obligatoires, elles constituent la validation de la formation.

La durée totale de la formation est de **14 heures** en salle (présentiel).

Les cours ont lieu sur 2 journées Horaire de 9H00 à 12H30 et de 13H30 à 17H00.

Modalités de contrôle des acquis par débat ouvert, jeu questions/réponses etc.

Mise en évidence de cas concrets etc.

Durant toute la durée de la formation www.ecoledetaxi.com **Profil actions** reste en relation avec ses stagiaires et assure l'accompagnement par courriel.

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE

Le gérant du centre de formation (M Mousseaux), assure la fonction de Responsable et de Médiateur de formation afin d'accompagner chaque stagiaire tout au long de leur parcours de formation et afin de répondre à toutes leurs demandes éventuelles et la mise en relation (le formateur TAXI titulaire d'une carte professionnelle datant de plus de 10 ans d'expérience).

Ses missions essentielles sont :

D'informer, conseiller et orienter les publics relevant des dispositifs de Formation Professionnelle Personnes Adultes ;

De concevoir et mettre en œuvre, avec les équipes pédagogiques, des actions de formations et d'en assurer la logistique et le fonctionnement au quotidien (avec les intervenants et les stagiaires)

;

D'effectuer une veille permanente en matière de Formation Professionnelle Personnes Adultes

D'assurer un rôle d'interface et de médiation entre les stagiaires, les donneurs d'ordre, les prescripteurs et l'équipe pédagogique ;

De gérer des situations de conflit éventuel etc.

Former différents publics ;

Transmettre son savoir et ses connaissances ;



Adapter ses enseignements ;
Être à l'écoute et au plus près des besoins ;
Gérer les situations de conflit éventuel ;
Conduire les sessions de formation selon le référentiel qui lui a été communiqué.

OUTILS PÉDAGOGIQUES

1 salle de cours principale 25 M2, équipée pour recevoir 16 Personnes assises de matériel informatique écran Plat, ordinateurs, chaises tables, vidéo projecteur.
Supports pédagogiques (textes de loi en vigueur, QCM, Power point).
Vidéo projecteur.
Un espace accueil, canapé coin repos calme,

LA FORMATION CONTINUE DES CONDUCTEURS DE TAXI

Tout conducteur de taxi est tenu de suivre **tous les cinq ans un stage de formation continue dispensé par une école agréée** (Décret N° 2009-72 du 20 janvier 2009).

Cette formation doit être suivie en présentiel, tous les 5 ans et est d'une durée de 14 heures. La formation doit être faite avant la date anniversaire des 5 ans de la carte. (La date à laquelle vous devez réaliser votre renouvellement n'a rien à voir avec la date de la validation de la carte. **Il faut impérativement prendre en compte sa date d'obtention.**

Pour la validation de la carte professionnelle il faudra **présenter une attestation de formation continue remise par votre www.ecoldetaxi.com Profil Actions cette attestation devra également présenté en cas de contrôle par les forces de police sur la voie publique. Vous devrez également présenter une visite médicale en cours de validité**

La formation professionnelle continue comprend un stage (théorique) de mise à jour des connaissances essentielles pour la pratique de l'activité de conducteur de taxi, d'une durée de 14 heures, fractionnée en deux journées de 7 heures.

La formation porte sur une actualisation des connaissances relatives aux évolutions législatives et réglementaires, nationales et locales, applicable aux taxis

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION CONTINUE DES CONDUCTEURS DE TAXI :

- 1. Organisation du taxi et transport public particulier de personnes**
- 2. L'activité d'exploitant taxi, autorisations de stationnement**
- 3. L'activité de conducteur de taxi, accès à la profession, carte professionnelle**

Visite médicale et commission d'appel

Carte Professionnelle

À la sécurité routière :

1. Le conducteur, le véhicule

www.ecoledetaxi.com Société Profil actions 5, Rue Albert Einstein 77420 Champs Sur Marne
Port : **06.24.94.56.40** ou **01 86 26 58 21**

Email : ecoledetaxi.com@gmail.com Web: www.ecoledetaxi.com

Siret : 910 031 814 00015 Agrément préfectoral : 22 770 / Numéro de déclaration d'activité : 11770767777



Pour une identification des besoins, merci de Contacter le référent Pédagogique.



Documents nécessaires, Contrôle technique
Le conducteur, Le véhicule
Conduite à tenir en cas d'accident

2. Signalisation, circulation

Les panneaux, La signalisation
Les agents, Les véhicules prioritaires
Circuler

3. Alcoolémie, permis à points, amendes

L'alcool
Le permis à points
Les peines et amendes

4. Vitesses, routes, stationnement, arrêt

Distances, de freinage, de sécurité, d'arrêt
Vitesses
Stationnement, arrêt
Autoroute

Aux évolutions législatives et réglementaires relatives aux autres activités de transport de personnes, notamment celles de transports assis professionnalisés, services réguliers et à la demande, transport de personne à mobilités réduite :

Les activités complémentaires ou accessoires ouvertes aux taxis

Les VSL

Le transport de malade assis par les taxis

Les voitures de remise

Les transports régis par la loi LOTI

Le transport occasionnel

Les services réguliers ou à la demande

À l'accueil, la commercialisation, la gestion des conflits :

1. Mise en service des taxis

Equipement

Marque

Contrôle Technique

La démarque

Mise en fourrière des taxis

2. Equipements des taxis

Dimensions, Eclairage intérieur

La publicité

La plaque de stationnement

Le dispositif lumineux, l'horokilométrique, l'horodateur

Les tarifs, les suppléments

L'affichette

Les pièces et objets obligatoire

La gaine opaque

La carte de zone

Le bulletin de voiture

www.ecoledetaxi.com Société Profil actions 5, Rue Albert Einstein 77420 Champs Sur Marne
Port : **06.24.94.56.40** ou **01 86 26 58 21**

Email : ecoledetaxi.com@gmail.com Web: www.ecoledetaxi.com

Siret : 910 031 814 00015 Agrément préfectoral : 22 770 / Numéro de déclaration d'activité : 11770767777



Pour une identification des besoins, merci de Contacter le référent Pédagogique.



3. Exercices de la profession et rapport avec la clientèle

Droits et obligations du chauffeur
Les refus de charge obligatoires et autorisation
Attitude en cas de panne
Usage de la radio et formalités pour créer un standard
Dispositions diverses
La carte professionnelle et commission de révision
Commission de discipline

PUBLIC CONCERNÉ

Tout titulaire d'une carte professionnelle de conducteur de taxi.

CONDITIONS D'INSCRIPTION & PRÉREQUIS

Être titulaire d'une carte professionnelle de conducteur de taxi.

INSCRIPTIONS

Pour vous inscrire vous devez vous munir :

- Copie de la Carte Professionnelle Recto - Verso
- Le règlement de l'intégralité du prix de la formation est dû, au plus tard **7 Jours** le dernier jour de formation.

Les demandes d'inscriptions doivent parvenir au plus tard, **7 Jours** de la session de formation à laquelle le candidat désire prendre part (sous réserve de maintien de la session planifiée).

FINANCEMENT DU STAGE

Par le stagiaire :

Possibilité de prise en charge (sous conditions d'éligibilité).

Autofinancement. Paiement en ligne Par CB ou Virement (déterminé à l'inscription).

Demandeur d'emploi :

Possibilité de prise en charge de devis AIF (sous conditions d'éligibilité).

Salarié en entreprise :

Possibilité de prise en charge par votre employeur (sous conditions d'éligibilité).

DEMARCHE QUALITE

Dans le cadre de notre démarche qualité, nous sommes soucieux de votre satisfaction et c'est pourquoi, en cours et en fin de formation, nous nous permettrons de vous solliciter afin de recueillir votre jugement sur la qualité de nos prestations.

En outre et sous réserve de recevabilité, www.ecoledetaxi.com PROFILATIONS s'engage à traiter toutes vos réclamations et à vous tenir informés des suites qui y seront éventuellement données

www.ecoledetaxi.com Société Profil actions 5, Rue Albert Einstein 77420 Champs Sur Marne
Port : **06.24.94.56.40** ou **01 86 26 58 21**

Email : ecoledetaxi.com@gmail.com Web: www.ecoledetaxi.com

Siret : 910 031 814 00015 Agrément préfectoral : 22 770 / Numéro de déclaration d'activité : 11770767777



PERFORMANCES PROFILATIONS (exercice 2022)

- 1/Accueil, présentation des stagiaires, signature de la feuille de présence, point administratif.
- 2/Définition des attentes stagiaires
- 3/Présentation www.ecoledetaxi.com et du programme mentionnant les éléments suivants :

Lieu : Sur site www.ecoledetaxi.com

Evaluation spécifique validation :

- A l'issue de la formation, www.ecoledetaxi.com délivre au stagiaire une attestation de formation mentionnant les objectifs de la formation, la nature et la durée de l'action de formation ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.
- DELIVRANCE DE L'ATTESTATION FORMATION CONTINUE TAXI

4/Evaluation des stagiaires (continue par mise en situation ou final par qcm ou évaluation spécifiques)

5/Rendu des résultats d'évaluation

6/Evaluation à chaud de la formation par les stagiaires et lien avec le point n°3 : attente initiale

7/ Conclusion

8/Signature des documents administratifs

9/ Délivrance de l'attestation le jour même heures

Accessibilité Personnes Handicapées :

Pour une identification des besoins, merci de contacter le référent pédagogique Monsieur Frank Mousseaux